

Déclaration préalable à la CAPD du 1^{er} juillet 2016

Cette CAPD va quasiment clôturer, du moins nous l'espérons, les opérations de mouvement de cette année scolaire. Ce mouvement aura laissé un sentiment de grande désorganisation auprès des représentants des personnels, mais aussi auprès des enseignants.

Nous réitérons, Monsieur le Directeur Académique, notre demande que soit étudié bien en amont le calendrier des instances afin qu'il respecte une certaine logique.

Nous sommes satisfaits qu'une troisième CAPD ait été programmée, mais les conditions de préparations pour les représentants des personnels ont été pour le moins cahotiques.

Notre organisation syndicale a pris le parti de ne pas diffuser les documents de travail qui nous avaient été communiqués par l'administration. Si nous comprenons l'angoisse dans laquelle les collègues se retrouvent dans l'attente de leur poste, il aurait été malhonnête de leur faire croire qu'ils pouvaient émettre des vœux. Selon notre conception du paritarisme, les représentants des personnels ne doivent pas se substituer à l'administration dans les opérations administratives, mais bien être garant que les règles sont claires et respectées. Aussi, lors de la nomination compliquées des enseignants sans affectation, nous interviendrons pour soutenir les dossiers qui nous ont été confiés, dans le respect du barème, afin de porter à votre connaissance les éléments que nous avons en notre possession et qui pourrait éclairer votre jugement quand aux nominations d'office que vous allez prononcer.

Concernant les inéat exeat, si nous n'avons pas posé de questions diverses à ce sujet, nous espérons cependant obtenir des éclaircissements aujourd'hui, car si un enfant de 5 ans pourrait comprendre la logique de l'administration, ils est compliqué pour des syndicalistes d'une trentaine d'année d'expliquer à leurs collègues pourquoi certains exeat ou inéat sont accordés en dehors de toute instance paritaire et selon des critères pour le moins opaques, alors que d'autres non.

Nous demandons simplement à pouvoir avoir une liste des demandes effectuées et des critères expliquant vos choix. Les dossiers de suivi s'accumulent sur notre bureau pour des situations toutes urgentes, contraignant bien souvent les collègues à travailler à temps partiel, et donc à sacrifier une partie des revenus de leur foyer pour simplement pouvoir bénéficier d'un peu de temps avec leur famille.

Nous pourrions bien entendu solliciter des audiences auprès de vous afin de défendre tel ou tel cas, mais ce n'est pas notre vision d'un syndicalisme clair et transparent. Nous voulons que les inéat et exeat soient traités en CAPD comme cela est prévu par les textes et selon un barème clair.

Nous n'allongerons pas plus que cela notre déclaration préalable, étant donné que certains d'entre nous doivent courir à la préfecture cet après-midi pour assister au CDEN de fin d'année. Nous souhaitons simplement conclure cette déclaration et plus ou moins cette année scolaire en rappelant notre inquiétude face à la grande fatigue qui se fait ressentir dans les salles des maîtres. Les années se suivent et rien ne change. Les enseignants sont de plus en plus sollicités et les contreparties s'amenuisent et nous nous apercevons que ce constat est identique chaque année et que les conditions de travail ne s'améliorent pas.